

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Formaldegone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Méthode d'application Suppresseur de vapeurs de formaldéhyde
Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W1A2

Secours

CANUTEC (888) 226-8832
Service clientèle: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. (800) 263-0862, (905) 625-0311

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2;H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
yeux Irrit. 2;H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3;H336	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Organes cibles spécifiques: (Not Available)
STOT SE 3;H336	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Aquatic Chronic 3;H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P370+378 En cas d'incendie: Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction..

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Isopropyl Alcohol Numéro CAS: 0000067-63-0	50 - 75	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	[1][2]
AMINO-2-ETHYL-1,3-PROPANEDIOL Numéro CAS: 0000115-70-8	10 - 25		[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Inhalation

Yeux

Peau

Ingestion

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Inhalation

Yeux

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répondre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker conformément à la publication de la National Fire Protection Association NFPA 30, liquides inflammables et combustibles Code. 29 CFR 1910.106 applique à la manutention, le stockage et l'utilisation de liquides inflammables et combustibles.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Matières incompatibles: Oxydants forts

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	TWA 400 ppm (980 mg/m3)STEL 500 ppm
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm Revised 2003,
		NIOSH	TWA 400 ppm (980 mg/m3) ST 500 ppm (1225 mg/m3)
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000115-70-8	AMINO-2-ETHYL-1,3-PROPANEDIOL	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
0000115-70-8	AMINO-2-ETHYL-1,3-PROPANEDIOL	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent, jaunâtre
Odeur	Liquide Alcool
Seuil olfactif pH	Non déterminé N.A
Point de fusion / point de congélation (°C)	N.A
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Point d'éclair	83-85C 181-185F 8-11C 47-51F
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Partial > 1 (n-Butyl acetate =
Inflammabilité (solide, gaz)	1) Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion;: 2% Limite supérieure d'explosivité:
Tension de vapeur	12% 33
(Pa) Densité de vapeur	Greater than
Densité	1 0.845-0.890
Solubilité dans l'eau	Partiel
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	100%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
2-Propanol - (67-63-0)	4,710.00, Rat - Catégorie: 5	12,800.00, Rat - Catégorie: NA	72.60, Rat - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles
AMINO-2-ETHYL-1,3-PROPANEDIOL - (115-70-8)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
2-Propanol - (67-63-0)	1,400.00, Lepomis macrochirus	100.00, Daphnia magna	100.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
AMINO-2-ETHYL-1,3-PROPANEDIOL - (115-70-8)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016



12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1993		
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1993, Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Isopropanol), 3, II	Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Isopropanol)	Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Isopropanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: 3	IMDG: 3	Classe d'aérien: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Non		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'autres informations		

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Dodge

15. Informations réglementaires

**Résumé sur les
réglementations**

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

**Loi sur le contrôle des
substances toxiques
des États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT

B2 D2B

**US EPA Échelon II
Dangers**

Feu : Oui

Sudden Release of Pressure: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui

Différée (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

2-Propanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New

Jersey: 2-Propanol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

2-Propanol

Fiche de données de sécurité (FDS)

Formaldegone

Dodge

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre

3: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ